NOUVELLES RELIGIEUSES

LA FETE DE PAQUES

La fête de Pâques, la plus grande des fêtes chrétiennes, rappelle au monde, chaque année, la divinité de notre religion, prouvée par la Résurrection du Christ, Fils de Dieu. La fidélité avec laquelle elle est observée en France est le signe le plus certain que notre nation veut rester attachée à sa tradition religieuse. Nos populations de Roubaix, de Tourcoing et de toute la région, témoignent cette volonté avec une particulière vigueur. Elles ont assisté en foule, dimanche, aux magnifiques offices que la liturgie romaine ordonne pour ce jour de triomphe et qui font succéder aux hymnes de douleur et de pitié et aux voiles de deuil du Carême et de la Semaine Sainte, les « Alleluias » et les chants d'allégresse et les ornements brillants. Partout, les maîtrises paroissiales, des artistes dévoués et excellents, ont interprété les plus belles œuvres, et en certaines églises, des sociétés de musique se sont fait entendre. Ce sont là les signes extérieurs d'un renouveau qui se marque dans sa réalité par la participation aux Sacrements, qui a été extrêmement nombreuse. On a constaté surtout dans la plupart des paroisses de nos villes et villages, l'affluence des hommes à la cérémonie de la communion générale.

Dans les familles, la fête s'est déroulée selon toutes les vieilles traditions.

A Annappes. — Aujourd'hui, lundi, à 11 h., en l'église paroissiale, sera célébrée une messe en l'honneur des soldats de la commune morts pour la Patrie. Six sociétés de gymnastique, les anciens élèves des écoles libres, et plusieurs autres sociétés communales, participeront à cette solennité.

Nouvelles Militaires

MUTATIONS. — Infanterie. — Active: Sont affectés: MM. Lavignon, capitaine du 17e tirailleurs, au 451e d'inf., détaché état-major, 1re division; L. Rivalland, lieutenant du 17e tirailleurs, au 415e d'inf., détaché, 1re div.

Cavalerie: active: Lesnol, lieutenant 5e hussards, au 6e chasseurs; Licart, lieutenant au 5e hussards, au 6e chasseurs d'Afrique; Letellier de Brothemme, lieutenant du 1er rég. de cavalerie du Levant, au 6e chasseurs; De Labreteigne de la Valette, lieutenant au 7e spahis, au 6e chasseurs.

Artillerie: active: Prevots, lieutenant aéronautique, au 101e rég., détaché parc annexe de Lille.

Service de santé: Les médecins majors de 2e classe Rambault, de l'armée du Levant, à la place de Lille; Godvelle, de la place de Lille, aux troupes du territoire de la Sarre; les médecins aide-major Guillemin, de la place de Lille au corps d'occupation de Constantinople; Lassalle, de la place de Maubeuge, aux troupes d'occupation du Maroc; Chaffaut, du 14e corps, à la place de Maubeuge; Vignon, du 14e corps, à la place de Montreuil-sur-Mer; Maricean, officier d'administration gestionnaire du Dépôt de matériel, de Lille, comme gestionnaire hôpital complémentaire 43, Berck-Place; Gaignier, corps d'occupation de Constantinople, comme gestionnaire du dépôt de matériel de Lille.

LES ENGAGEMENTS. — Paris, 27 mars. — Les jeunes gens, âgés d'au moins 19 ans, non pourvus du C.P.S.M., sont autorisés à contracter, du 1er avril au 30 mai, et du 1er septembre au 10 octobre 1921, l'engagement de trois ans prévu par l'art. 25 de la loi du 7 août 1913.

Les titulaires du brevet de pilote à la suite d'une course de pilotage, sont en outre autorisés à contracter cet engagement à toute époque de l'année, au titre de l'aéronautique.

Les jeunes gens âgés d'au moins 18 ans, pourvus du C.P.S.M., à l'exclusion des jeunes gens du contingent de la classe 1921, sont autorisés à contracter, du 1er avril au 30 mai, et du 1er au 10 octobre 1921, l'engagement spécial de deux ans, dit de *devancement d'appel, prévu par l'art. 5 de la loi* du 12 mars 1921.

Les jeunes gens âgés d'au moins 18 ans, désireux de se fixer dans une colonie française ou à l'étranger hors d'Europe, à l'expiration de leur service militaire, pourront contracter, du 1er au 15 avril et du 1er au 10 octobre 1921, l'engagement spécial de trois ans et six mois, institué par l'art. 25 de la loi du 7 août 1913.

Ces différents engagements seront reçus au titre de tous les corps d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, du génie et de l'aéronautique. Les candidats devront s'adresser, pour tous renseignements, au commandant d'un bureau de recrutement.

NORD

Pour les groupements de sinistrés

LA DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS PROVISOIRES

La loi autorisant les communes ou groupement de sinistrés à obtenir des certificats provisoires pouvant leur permettre d'obtenir des paiements par annuités a été promulguée à « l'Officiel ».

Les articles essentiels de cette loi sont :

Article 1er. — Le ministre des Régions Libérées est autorisé à délivrer aux groupements de sinistrés, communes, groupements de communes et départements qui veulent émettre des emprunts gagés par les annuités visées par l'article 152 de la loi du 31 juillet 1920, avant remise à leurs adhérents de titres définitifs ou certificats provisoires que ceux-ci pourront obtenir en représentation de leurs dommages de guerre, un certificat provisoire global auquel les articles 152 à 157 de la loi du 31 juillet 1920 sont applicables.

Les sommes empruntées sont alors obligatoirement déposées au Trésor ou à la Banque de France, d'où elles ne peuvent être retirées qu'au fur et à mesure de la délivrance aux adhérents de la collectivité emprunteuse de leurs titres définitifs ou certificats provisoires.

Art. 2. — Les deux derniers paragraphes de l'article 157 de la loi du 31 juillet 1920 sont remplacés par le texte ci-après :

« Les annuités servies par l'Etat et les emprunts contractés par les sinistrés ou groupements de sinistrés, conformément aux articles 152 et suivants de la loi du 31 juillet 1920, 67 de la loi du 31 décembre 1920, et 40 de la loi du 2 février 1921, sont exempts, pour toute la durée, de toute taxe spéciale frappant les valeurs mobilières. Bénéficieront également de cette exemption les obligations du Crédit National, pour une quotité égale au montant des prêts gagés par les annuités ci-dessus visées, qui seront consentis par cet établissement.

» Les titres des emprunts visés au précédent paragraphe peuvent servir d'emploi aux fonds des incapables, des communes, des établissements publics et d'utilité publique et autres particuliers et collectivités autorisés à convertir leurs capitaux en rentes sur l'Etat. »

Art. 3. — L'article 67 de la loi de finances du 31 décembre 1920 est complété comme suit :

« Les articles 3, 4 et 15 de la loi du 21 juin 1865, modifiée par la loi du 22 décembre 1888, sont applicables aux groupements constitués en vertu de l'article 67 de la loi du 31 décembre 1920, en vue de la conclusion d'emprunts par les communes, groupements de communes ou départements. »

LES RECEVEURS-BURALISTES. — Dans leur réunion générale, les receveurs-buralistes du Nord ont nommé MM. Braine-Talma et Bessède délégués du Nord au Congrès qui doit avoir lieu à Paris, au mois d'avril.

Les R.B., qui n'ont pas assisté à la réunion enverront leur cotisation de 7 fr. à M. Paris, receveur buraliste à Hellemmes, avant le 31 mars. Cette date passée, le recouvrement sera *fait par la poste.*

BELGIQUE

UNE MANIFESTATION BELGE A PARIS SUR LA TOMBE DU SOLDAT INCONNU

Paris, 27 mars. — La délégation de la Ligue des Patriotes Belges et la Délégation du Cercle Patriotique des Anciens Combattants Belges, toutes deux arrivées ce matin, se sont rendues à l'Arc de Triomphe, où les attendaient une députation du Comité Directeur de la Ligue des Patriotes et de nombreux membres de ce groupement.

A l'arrivée des délégués belges, la bienvenue leur a été souhaitée par la Ligue des Patriotes. Des allocutions ont été prononcées de part et d'autre, célébrant la fraternité franco-belge et l'héroïsme des deux armées. En témoignage de leurs sentiments, les délégations belges ont déposé des palmes et des couronnes sur la tombe du soldat Inconnu.

Allocution de M. Hennebicq

Voici la courte allocution prononcée par M. Hennebicq président de la Ligue des Patriotes Belges devant la tombe du Soldat Français Inconnu :

Nous nous rappelons le sang que vos enfants et les nôtres ont versé en commun sur les champs de bataille du Nord. Le 4 août 1914, nous avons vraiment compris ce que la France était pour nous. Nous nous sommes reconnus les gardiens de la même civilisation et l'héroïque résistance de Liège permit le miracle de la Marne. Pour vaincre, pour libérer nos deux pays combien se sont sacrifiés. Cette tombe symbolise le lien insisible qui nous unit. Rien ne pourra effacer la fraternité d'armes que la France et la Belgique ont scellée de leur sang. Le soldat qui repose ici est pour nous un frère que nous avons perdu.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES BELGES A NICE

Nice, 27 mars. — 140 instituteurs et institutrices belges de passage à Nice sont allés rendre visite aux tombes des soldats belges enterrés dans le cimetière de Saint-Hospice.

AU CONGRES SOCIALISTE D'ANVERS

Un ordre du jour sur la question des indemnités

Anvers, 27 mars. — Le Congrès socialiste discutant sur la politique internationale, a adopté un ordre du jour affirmant sa volonté de voir régler la question des indemnités dans un esprit d'étroite équité, sans évasion de la part de l'Allemagne, et, avec de la part des Alliés, le respect scrupuleux du droit. Il insiste pour que les négociations rompues à Londres soient reprises au plus tôt.

L'ordre du jour charge le Conseil général de faire diligence afin que des négociations directes entre les organisations ouvrières de l'Allemagne et des pays alliés soient poursuivies jusqu'à l'élaboration d'un programme commun que toutes les sections du prolétariat international s'engageront à défendre de toutes leurs forces, dès qu'une paix solide, basée sur l'entente des peuples sera enfin établie.

GESTE DE LA FRANCE EN FAVEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GAND

Le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères de France, vient de décider d'offrir une collection de livres à la Bibliothèque de l'Université de Gand.

MANIFESTATION CONTRE LE CARDINAL MERCIER

Poursuites

Malines, 27 mars. — Le parquet de Malines poursuit contre les individus qui ont hué et sifflé le cortège que conduisait le 13 mars le cardinal-archevêque.

Détail piquant : Parmi les manifestants se trouvaient plusieurs jeunes religieux !...

L'un d'eux, appartenant à un institut de Malines, a été formellement reconnu par plusieurs témoins et une instruction est ouverte à sa charge.

Cinq autres jeunes gens, qui, la veille, ont provoqué des désordres sur le passage des étudants-patrotes, seront également poursuivis.

L'ÉTAT DÉBOUTÉ DANS L'AFFAIRE GODIN. — Il résulte d'un examen des faits que la responsabilité des administrateurs n'est pas engagée. L'Etat a été débouté de sa constitution en partie civile et a été condamné aux frais.

UNE GRAVE AFFAIRE DANS UN PENSIONNAT DE MANAGE. — Certains journaux ont rapporté une nouvelle qui fait assez grand bruit. Il s'agirait d'un scandale qui aurait éclaté à l'Institut de la Sainte-Famille à Manage, dirigé par les Frères de la Doctrine chrétienne. Les victimes seraient des enfants. Plusieurs de ceux-ci avaient été placés dans cet établissement par des juges des enfants.

Le parquet de Charleroi mis au courant des faits, instruit cette affaire. A la suite d'une première enquête, il y a eu plusieurs arrestations.

En attendant que toute lumière soit faite, le ministre de la Justice, M. Vandervelde, a assuré le transfert dans d'autres établissements publics ou privés, des enfants qui avaient été placés à Manage.

UNE CHUTE DE PRES DE 400 METRES DANS UN PUITS. — Au puits n. 5 du charbonnage de Oignies-Aiseau, l'ouvrier Edouard Lahye travaillait à l'étage de trois cent septante-six mètres. Au moment où il faisait une réparation, il lâcha pied et tomba dans le vide.

Les travaux de sauvetage s'organisèrent aussitôt. Le malheureux fut ramené à la surface littéralement en bouillie.

Le défunt avait 44 ans; il habitait Moustier-sur-Sambre; il laisse une veuve et deux enfants en bas âge.

UNE LOCOMOTIVE DANS UN RAVIN. — A la station de Pepinster, la locomotive d'un train de marchandises en manœuvre était arrivée au pont de Lefin, lorsqu'elle dérailla par suite d'un affaissement du sol. La machine parcourut une dizaine de mètres, arrachant les rails, puis dégringola le remblai pour aller s'arrêter dans le ravin. Le machiniste et le chauffeur parvinrent heureusement à sauter à terre à temps. Il n'y a donc que des dégâts matériels.

SAINT-GENOIS

LES ELCTIONS COMMUNALES. — Les catholiques vont présenter une liste complète dans laquelle l'élément flamand sera largement représenté. Les socialistes vont également présenter une liste complète.

COURTRAI

LES LISTES EN PRÉSENCE POUR LES ÉLECTIONS COMMUNALES. — Trois listes seront en présence aux élections du 24 avril : celles des libéraux, des catholiques et des socialistes.

Les Fédérations ouvrières et catholiques ont fait un accord.

Parmi les nouveaux et principaux candidats on cite MM. les députés Reynaert et Catheeuw, Georges Lagae, président de la Jeune Garde catholique et M. Georges Van Gheluwe de la société (Pro aris et focis).

DEERLYK

INAUGURATION D'UN MONUMENT. — Le dimanche 3 avril, la commune de Deerlyk-Saint-Louis inaugurera un magnifique monument destiné à commémorer l'héroïsme de ses enfants, morts pour la patrie.

Un cortège historique avec onze chars parcourera la commune.

Pour lire une affiche, il faut passer où elle est apposée, le journal passe partout. 50610

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

Le Racing-Club de Roubaix bat la Burberry Athletic Association par deux buts à un

En attendant l'arrivée de Paris-Roubaix, le Racing-Club de Roubaix disputait un match de football, avec la Burberry Athletic Association, un excellent club amateur de Londres. La partie, ardemment disputée, se termina par la victoire des locaux qui marquèrent deux buts, alors que les Anglais ne parvinrent qu'à tromper une seule fois l'excellente défense des Racingmen.

A 3 h. 15, les deux équipes font leur entrée sur le terrain, saluées par le « God save the King » et la « Marseillaise », écoutés debout. M. Derick, de l'U.S.T., donne le coup d'envoi à 3 h. 20. Une seule modification à l'équipe du Racing, où H. Cocheteux remplace son frère incomplètement remis d'une récente blessure.

Les dix premières minutes de jeu sont nettement pour les Anglais, dont plusieurs attaques échouent sur Diffre, qui fit, au but, une partie splendide. Mais le Racing s'organise, et, jouant avec le vent, ne tarde pas à imposer son jeu.

Une belle ouverture de Wattine à Dubly permet à celui-ci d'échapper. Le centre de notre ailier national est bien repris par Gérard, qui marque le premier but.

R.C.R., 1 — B.A.A., 0

Le vent souffle avec violence, et plusieurs dégagements de Mathieu arrivent directement au keeper londonien ! Les Roubaisiens, malgré un très net avantage, ne parviennent plus à marquer, et la mi-temps est sifflée au moment où H. Pélissier entre en piste.

La seconde mi-temps est le contraire de la première. Les Anglais bénéficient maintenant du vent, dominent continuellement; la défense roubaisienne est maintes fois débordée. Rien ne passe pourtant, et le Racing tente même de fréquentes échappées, dont l'une se termine par un shoot superbe de Dubly, sur la barre. Un centre du même arrive peu après à P. Isbecques, qui shoote dans le haut des filets.

R.C.R., 2 — B.A.A., 0

Les Anglais reprennent le commandement; Mathieu doit concéder corner, suivi bientôt d'un autre, sans résultat. Dix minutes avant la fin, l'inter-droit londonien, après une belle série de passes, réussit le but.

R.C.R., 2 — B.A.A., 1

Malgré tous leurs efforts, les visiteurs ne peuvent pas égaliser, et la fin est sifflée sur ce résultat.

L'équipe anglaise fit excellente figure : le keeper, les arrières et le demi-centre, se révélèrent joueurs de classe. Au Racing, Diffre, qui progresse de jour en jour, Mathieu, Lerouge, Wattine et G. Isbecques, furent tout particulièrement remarqués.

En lever de rideau, les Juniors du R.C.R., très avantagés en poids, battirent les Minimes de l'U.S. Tournaisienne, par 7 buts à 1.

L'EQUIPE DU RACING-CLUB DE ROUBAIX

DE GAUCHE A DROITE : Debout : M. Lucien Mommet, président; Mathieu, Diffre, A. Cocheteux, Guiot, manager. — A genoux : Gérard Isbecques, Vandendrissche, Lerouge, P. Chatiliez, Dubly. — Assis : Pierre Isbecques, Lhermitte, Wattine.

— A. Cocheteux et P. Chatiliez étaient remplacés hier par H. Cocheteux et E. Hanson.

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — Cet après-midi, à 3 h., rue de Gand, aura lieu un match international entre l'équipe III de l'U.S.T., champion du Nord depuis 10 ans consécutifs, et l'équipe I du Sporting-Club Meninois, champion de la Flandre occidentale, division III. L'U.S.T. présentera l'équipe suivante : Sadet, Scholaert, Verquin, Forest, Parmentier, Deschamps, Paindavoine, Dumortier, Demeer, Ducrot, Verquin. L'entrée sera gratuite.

TURGOTINE. — Turgotine I et A.C.A.R. I font match nul (1 à 1). Les deux équipes sont incomplètes. A la Turgotine, il y a cinq remplaçants. Les Turgotins marquent à la 4e minute de jeu. Les Amicalistes égaliseront à la 9e mi-temps, sur penalty.

— F.C.S.R. III bat Turgotine III (incomplète), par 2 buts à 1.

AMICAL-CLUB DECRÊME. — Les équipiers I sont convoqués à 2 h., terrain municipal, pour match avec équipe amie.

AMICAL-CLUB DES ARTS II renforcé de Grouzet et Demlyer, bat Amical-Club Decrême I, par 2 buts à 1.

FOOTBALL-RUGBY

LE MATCH FRANCE-ANGLETERRE. — Le match international le plus important de la saison opposera aujourd'hui, à Colombes, les équipes de France et d'Angleterre.

Philippe Struxiano, capitaine de l'équipe de France, sera à son poste. L'excellent joueur a eu hier, une entrevue avec les dirigeants de la Fédération Française de Rugby. M. Duffour lui exposa les motifs d'ordre financier qui empêchèrent la F.F.R. de lui donner satisfaction lors de France-Ecosse. Struxiano, après l'exposé de M. Duffour, déclara lui-même qu'il considérait l'incident comme clos, et qu'en conséquence, il serait au milieu de ses joueurs.

— Paris, 27 mars. — Au Stade Bergeyre, l'Olympique a battu la Section Paloise, par 9 points à 0.

— Tarbes, 27 mars. — Le Stadoceste Tarbais bat l'Union Sportive Dacquoise, par 11 points à 0.

HIPPISME

LES COURSES D'AUTEUIL

du dimanche 27 mars

Prix Roman Oak (7 partants, 10.000 fr., 3.100 m.) : 1er, Le Stiff (Legrand), 49.00 et 27.00; 2e, Bon Petiot (Duffoure), 76.50; 3e, Onzain (Williams). — Non placés : Officier, Vieux Loup, La Gloire de Hotot, War Boby.

Prix Le Gourzy (6 partants, 25.000 fr., 4.500 m.) : 1er, Hallebardier (Barré), 17.50 et 13.50; 2e, Vesington Chief (Hervé), 18.50; 3e, King Crow (Fager). — Non placés : Fatalitas, Papp, Ovillers.

Prix du Président de la République (13 partants, 75.000 fr., 4.500 m.) : 1er, Héros XII (Thibaut), 23.00 et 14.50; 2e, Vimy III (Mitchell), 21.00; 3e, Merzée (A. Kalley), 26.00. — Non placés : Dorville, Fonraud, Ultimatum, Odoacre, Rainfall, War Rocket, Twilfort, Still Water, Querelleur, La Couleuvre.

Prix Turenne (8 partants, 7.000 fr., 4.500 m.) : 1er, Gué du Roi (Propriétaire), 16.50 et 15.00; 2e, Valet de Pique (Propriétaire), 20.00; 3e, Mon Trésor (Propriétaire), 17.50. — Non placés : Véuver, Survivant, Le Pommereux, Briquette, Sisoco.

Prix Calabrais (3 partants, 10.000 fr., 3.500 m.) : 1er, Rossator (A. Petit), 19.50. — Non placés : Cassis II, Isolin.

Prix du Pont d'Iéna (7 partants, 10.000 fr., 3.100 mètres) : 1er, Paradoxe (Mitchell), 83.50 et 42.00; 2e, Harmon (Berteaux), 65.00; 3e, Serpenteau (Hardy). — Non placés : Laboureur, Lady Gray, Bataillant, Général Gage, Clean Sweep.

Les Courses de Tourcoing

du 27 mars 1921

En dépit d'une température peu engageante, la première réunion, organisée par la Société des Courses sur l'Hippodrome du Brun-Pain, a obtenu, dimanche, un magnifique succès. L'affluence était fort nombreuse et les paris ont été très animés. Le Pari Mutuel a produit la jolie somme de 120.935 francs.

Dans l'assistance, on remarquait MM. le colonel Gossart, du 6e chasseurs; Jules Brassart, adjoint au maire de Tourcoing; la plupart des conseillers municipaux et de nombreux officiers. Pendant les épreuves hippiques, l'Harmonie de la Croix-Rouge, a donné un brillant concert.

1re course. — **Prix du Ministère, au trot monté:** 2.000 fr. de prix. Distance, 2.500 mètres. — 8 inscrits, 5 partants. — 1er Quesnay, à Bouhet; 2e Riata, à L. Jarriel; 3e Ra-ta-plan, à Caulier. — Pesage gagnant, 16 fr.; 1er placé, 11 fr.; 2e placé, 11 fr. Pelouse gagnant, 8 fr.; 1er placé, 6 fr.; 2e placé, 7 fr.

2e course. — **1er Prix de la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France:** Course plate 4e série. 3.000 fr. de prix. Distance, 2.000 m. 13 inscrits, 5 partants. — 1er Claret Cup, à Edouard Watkins; 2e Rosnay, à B.-F. de Vélasco; 3e La Marne X, au comte d'Estournel. — Pesage, gagnant, 23.50; 1er placé, 16.50; 2e placé, 21.50. Pelouse, gagnant, 12.00; 1er placé, 7.50; 2e placé, 10.50.

3e Course. — **Prix d'Ouverture au trot monté ou attelé:** 2.900 fr. de prix. Distance, 2.600 m. 18 inscrits, 11 partants. — 1er Klondike, à Candelier; 2e Marianska, à Malbois; 3e Poliche, à Courouble-Watine. — Pesage, gagnant, 261.50; 1er placé, 38.50; 2e placé, 16.50; 3e placé, 15.00. Pelouse, gagnant, 122.00; 1er placé, 17.50; 2e placé, 10.50; 3e placé, 7.50.

4e Course. — **1er Prix de la Société des Steeple-Chases de France Régional:** 2e catégorie, Steeple-Chase. 2.500 fr. de prix. Distance, 3.080 m. 6 inscrits, 2 partants. — 1er Lotion, à Antoine Monnat. — Pesage, gagnant, 22.50. Pelouse, gagnant, 9.00.

5e Course. — **Prix des Etendards, Steeple-Chase militaire.** 2e série. 1.600 fr. de prix. Distance, 3.500 m. 5 inscrits, 4 partants. — 1er Pouancé, à de Mareschal de Luciane, capitaine au 11e cuirassiers; 2e Docile II, à J. Le Levreur, capitaine au 5e chasseurs; de Kito, à de Pracomtal, lieutenant au 23e dragons. — Pesage, gagnant, 21.00; 1er placé, 15.00; 2e placé, 29.50. Pelouse, gagnant, 10.00; 1er placé, 7.50; 2e placé, 10.50.

6e Course. — **Prix du Chemin de fer du Nord, au trot monté ou attelé-mixte.** 2.000 fr. de prix. Distance, 2.700 m. 17 inscrits, 9 partants. — 1er Néluska, à H. Verstraete; 2e Klondyke, à Caudelier; 3e Qui l'aura, à Demarcq; 4e Nabab II, au comte de Viguier. — Pesage, gagnant, 27.50; 1er placé, 17.00; 2e placé, 40.00; 3e placé, 29.00. Pelouse, gagnant, 15.60; 1er placé, 8.50; 2e placé, 20.50; 3e placé, 16.00.

La réunion a pris fin à 5 heures 30. La deuxième réunion aura lieu dimanche prochain, 3 avril.

BOXE

ACADEMIE DES SPORTS. — Les membres et amis qui participent à la réunion d'aujourd'hui, à Amiens, sont priés de se trouver, au siège, à 10 h. 15; départ par le tram de 10 h. 40.

LAWN-TENNIS

RACING-CLUB DE ROUBAIX. — La Commission de Lawn-Tennis du R.C.R. invite tous les membres de la section à assister, aujourd'hui lundi, 28 mars, à 10 h., au « lancer » de la première balle de tennis sur les courts du Parc Jean-Dubrulle.

L'inauguration toute intime de ce jour sera présidée par M. L. Monnes, président du Comité du R.C.R. Deux équipes de Double Mixte joueront la première partie sur l'un des deux courts prêts et l'autre court sera à la disposition des joueurs et joueuses présents, en tenue de jeu. Aujourd'hui lundi et demain mardi, tout membre de la section pourra s'adonner à son sport favori sur les terrains n° 1 et n° 2.

Les six autres courts seront terminés incessamment et pourront être occupés au fur et à mesure de leur installation définitive.

HOCKEY

OLYMPIQUE LILLOIS CONTRE RACING-CLUB DE FRANCE. — Aujourd'hui lundi, à 4 h., à l'ancien des courses hippiques, se disputera, sur le terrain de l'avenue de Dunkerque, un match entre le Racing-Club de France et l'Olympique Lillois.

L'équipe de l'O.L. sera ainsi composée, en l'absence de Knocker et Delévaque : Mey; Snowden, Walker; Et. Delerue, Kindersley, Pauli; Aguilar, Fremaux, Dupont, Peuchot, Selby.

Le match sera arbitré par MM. Paul Bellon et Richardson, du Racing-Club de Roubaix.

LE TOURNOI DU HOCKEY-CLUB DU FRESNOY. — La finale du tournoi organisé par le H.C.F., mettait en présence, hier, sur le rink du Fresnoy, le Paris Hockey-Club, vainqueur du Red Star-Club de Bruxelles, et le Hockey-Club du Fresnoy, vainqueur du Roller Hockey-Club.

La partie, fort courtoisement jouée, fut très agréable à suivre. Elle se termina par une nette victoire du H.C.F., qui marqua trois buts contre zéro. L'arbitrage de M. Dobigies fut très apprécié.

ATHLÉTISME

LE CLUB ATHLETIQUE ROUBAISIEN TURGOT *fera disputer aujourd'hui le Challenge Plomerck.*

Départ des courses de vitesse : 100 m., à 8 h. 30; 200 m., 400 m., 1.500 m., relais, sauts, lancement du poids.

Départ des courses de fond, à 1 h. 30 : 5 kilom. et 10 kilom.

Départ de la course cycliste, à 3 heures.

Pour les courses à pied, les engagements sont de 1 fr. 50 et 2 francs.

NATATION

UN « ENFANT DE NEPTUNE » DÉCORÉ POUR SAUVETAGE. — Un des membres de la Société Tourquennoise de natation, Albert Van Cauwenberghe, vient de recevoir, du gouvernement belge, la médaille de 2e classe pour acte de courage et de dévouement, accompli dans les circonstances suivantes :

Alors qu'il faisait son service militaire au fort de Brendonck-lez-Willebroeck, près d'Anvers, Albert *Van Cauwenberghe aperçut un garçon d'une dizaine* d'années qui, tombé d'un radeau, se débattait dans les eaux du fossé. Il plongea tout habillé et réussit à ramener sain et sauf, sur la rive, le jeune imprudent.

La récompense accordée au nageur tourquennois lui a été décernée à la suite d'un rapoprt très élogieux du commandant du fort.

PRÉPARATION MILITAIRE

ROUBAIX. — **Société l'Ancienne.** — Les jeunes gens de la section militaire sont informés que la répétition du lundi est reportée au mardi, à 7 h. 30, à cause des Fêtes de Pâques.

— **Racing-Club de Roubaix.** — Les jeunes gens de la classe 21, qui ont obtenu leur brevet aux derniers examens, sont priés de se réunir au siège, 10, rue Neuve, mercredi prochain, 30 mars, à 19 h. 15. Renseignements très importants et distribution des brevets.

GYMNASTIQUE

ROUBAIX. — **La Roubaisienne.** — Mardi 29 courant, à 7 h., au local, réunion de la commission technique.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — **Terrains municipaux.** — Roulement pour le mois d'avril :

2 avril. — Terrain A : 8h. U.S.R.; 9 h. 30, Moulin; 11 h., Decrême; 1 h. 30, C.A.R.T.; 3 h., S.O.R.; — Terrain B : 8 h., A. Montaigne; 9 h. 30, Olympique; 11 h., Arts; 1 h. 30, Pierre-de-Roubaix; 3 h., Turgot. — Exempts : Delzenne, Bois, Archimède, Union Chrétienne.

10 avril. — Terrain A : 8 h., U.S.R.; 9 h. 30, Delezenne; 11 h., Montaigne; 1 h. 30, Union Chrétienne; 3 h., Olympique; — Terrain B : 8 h., Archimède; 9 h. 30, C.A.R.T.; 11 h., S.O.R.; 1 h. 30, Moulin; 3 h., Bois. — Exempts : Decrême, Turgot, Pierre-de-Roubaix, Arts.

17 avril. — Terrain A : 8 h., Delezenne; 9 h 30, Decrême; 11 h., Montaigne; 1 h. 30, Pierre-de-Roubaix; 3 h., Archimède; — Terrain B : 8 h., Turgot; 9 h. 30, U.S.R.; 11 h., Union Chrétienne; 1 h. 30, Bois; 3 h., Arts. — Exempts : Moulin, C.A.R.T., S.O.R. et Olympique.

24 avril. — Terrain A : 8 h., Archimède; 9 h. 30, Arts; 11 h., Union Chrétienne; 1 h. 30, Bois; 3 h., Pierre-de-Roubaix; — Terrain B : 8 h., S.O.R.; 9 h. 30, Turgot; 11 h., Moulin; 1 h. 30, Delezenne; 3 h., Decrême. — Exempts : Olympique, C.A.R.T.

— **Racing-Club de Roubaix.** — La réunion de la commission, annoncée pour aujourd'hui, aura lieu demain mardi, à la même heure.

COLOMBOPHILIE

— M. Henri Tonnel, 72, rue de Blanchemaille, ancienne maison Delcroix-Ledru, organise à partir du 8 avril, des dressages sur Seclin les vendredis et samedis; en paniers : vendredi jusqu'à 7 h. 15, samedis 6 h. 45. Achiet les mardis, Albert les jeudis. En paniers la veille jusqu'à 5 h. 45. 71878

JEU DE BOULES

ROUBAIX. — Le lundi de Pâques, à 2 h., rue de Beaumont, 1, Trentesaux et Pennel contre J.-B. Lambart et Delgrange. 71755d

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Lundi 28 mars, chez Catteau, rue Maubeuge, un 2 de 3 mort pour 200 fr. contre la Gare du Pile. Au parc à 4 h. 30. 39302

TOURCOING. — Salle du Galledrome, Lundi 4 Avril, 4/7 pour 3.000 fr. Le Galledrome contre les Sans Peur de Belleghem. Mise au parc à 5 h. 71730

HIPPODROME DE LA MARLIÈRE. — Aujourd'hui lundi de Pâques, chez Castel, 4 de 7 pour 3.000 francs. Partie engagée entre la Société Castel et les frères Dixmude, contre le Compas, Derlick, Belleghem et la Belgique. Au parc à 4 h. 30. 71799

JEU DE PIQUET

ROUBAIX. — Dimanche 27 et lundi 28 mars, chez M. Joseph Dhondt, 127, rue du Fontenoy. 39880

Convois Funèbres

Pierre-Philippe-Joseph LORIDAN, veuf de Mme **Eusébie VANNOBERGHE**, ancien conseiller municipal, décédé à Roncq, le 25 mars 1921, dans sa 81e année, administré des Sacrements. Convoi et Service le mardi 29 mars, à 10 h., en l'église St-Piat, à Roncq. 71773

Pour 60 fr. LA HERNIE

SUPPRIMÉE RADICALEMENT SANS OPÉRATION par la Méthode du Docteur HEISER de la Faculté de Médecine de PARIS.

CONTENTION ABSOLUE. — RÉDUCTION PROGRESIVE
GUERISON TOTALE ET DÉFINITIVE

telle est l'affirmation authentique, probante, irréfutable de MILLIERS de personnes SOULAGÉES et GUÉRIES par la Méthode du Docteur HEISER de la Faculté de Médecine de PARIS.

Cette Nouvelle Méthode hautement recommandée par les plus hautes sommités du Corps Médical, ayant obtenu aux Expositions Internationales les plus hautes récompenses, est la seule qui, par ses titres, puisse se recommander impérieusement près des personnes atteintes de Hernie, Descente de Matrice, Reins Flottants, Varices, etc.

Aussi engageons nous bien vivement tous ceux de nos Lecteurs et Lectrices qui, soucieux de leur santé et de leur bien-être, veulent se débarrasser à jamais de cette terrible infirmité à ne pas manquer d'aller voir l'éminent Spécialiste Herniaire de PARIS, M. Léonard PRODEL, Orthopédiste, Professeur Diplômé en Kinésithérapie et Orthopédie des Cliniques de la Faculté de Médecine de B. A.; concessionnaire exclusif pour la FRANCE de la méthode perfectionnée du DOCTEUR HEISER, qui de 9 h. à 4 h. dans les villes suivantes, recevra GRATUITEMENT, et se fera un grand plaisir de pouvoir faire profiter chacun d'eux des conseils éclairés de sa haute expérience professionnelle.

LENS, Vend. 1er Avril, Hôtel de la Paix.
MONTREUIL-s-MER, Sam. 2 Avril, Hôtel de France.
HESDIN, Dim. 3 Avril, Hôtel de France.
BETHUNE, Lundi 4 Avril, Hôtel de l'Epoque.
St-POL, Mar. 5 Avril, Hôtel de France.
BOULOGNE-s-Mer, Mar. 6 Avril, Hôtel Métropole.
CALAIS, Jeudi 7 Avril, Hôtel Meurice.
AIRE-s-la-Lys, Ven. 8 Avril, Hôtel d'Angleterre.
St-OMER, Sam. 9 Avril, Hôtel du Commerce.
ARRAS, Dim. 10 Avril, Hôtel du Commerce.
HAZEBROUCK, Lun. 11 Avril, Hôtel du Nord.
ROUBAIX, Mar. 12 Avril, Hôtel de Paris.
LILLE, Mer. 13 et Dim. 17 Avril, Hôtel de la Paix.
TOURCOING, Jeu. 14 Avril, Hôtel Terminus.
ARMENTIERES, Ven. 15 Avril, Hôtel du Nord et du Comte d'Egmont Réunis.

GRATUITEMENT et DISCRETEMENT dans un but humanitaire est adressée la Brochure explicative sur demande adressée à M. L. PRODEL, 11, rue St-Lazare, PARIS.

LA SURDITÉ VAINCUE. — Plus de sourds avec la prothèse auriculaire, garantissant en parlant même très bas de faire entendre très distinctement le sourd le plus rebel; ESSAI et RENSEIGNEMENTS ABSOLUMENT GRATUITS.

PLUS D'HÉMORROIDES par l'emploi de l'ANTI-HÉMORROIDAL; contention et réduction absolue par procédé basé sur des données scientifiques authentiques.

L. PRODEL, 11, rue Saint-Lazare, 11, PARIS. 71815d

ÉTATS-CIVILS

ROUBAIX. — Déclarations de naissances du dimanche 27 mars. — Ernest Lefebvre, rue du Pile, cour Delannoy, 2. — Léon Bulcourt, rue de l'Ommelet, impasse Balzac, 7. — Anne Fiévet, rue de l'Ommelet, 108.

VOITURES D'ENFANTS Mon fondée en 1850. Fabrique Roussel-Hespel, succr, 69, r. Lannoy, Rx.Rép. 286

Déclarations de décès. — Za harie Horreman, 55 ans, liseur, rue de la Perche, impasse du Midi, 14. — Catherine Wallez, 83 ans, sans profession, rue Pierre-de-Roubaix, 66. — Nelly Vanbelstraeten, 7 ans, rue Decrême, 52.

ROBES DEUIL. St-Jacques, 215, r. Collège, Rx. 129-1

MARCQ-EN-BARŒUL. — Déclarations de naissances. — Maurice Loridan, rue d'Orchies, 24. — Marcelle Byworth, rue de Tourcoing, 465. — Albert Van Landuyt, rue deMenin, 51. — Bernard Pauwels, rue Jean-Jaurès, 78.

VOITURES D'ENFANTS et Réparations. Seul fabricant à Roubaix: Drouffe-Chevalier, 136, r. Pierre-de-Rx.255

Publications de mariages. — Séraphin Meuleman et Céline Pinoz. — Henri Verkeyn et Berthe Denise. — Pierre Wante et Blanche Hasbroucq. — Maurice Huyghe et Hélène Masschelein. — Louis Schoorel et Marie-Thérèse Desmottres. — Michel Donche et Germaine Verstraete. — Gabriel Quesnoy et Zulma Dooms. — Edouard Basquin et Fernande Tahon. — Louis Pelabon et Augustine Carré. — Kléber Cordier et Pauline Broutin. — Albert Mullier et Laure Duvillier. — Louis Lemaire et Emérance Catrix.

VERSEZ UN FLACON

de Quintonine dans un litre de vin rouge de table ordinaire. Instantanément, vous obtiendrez le meilleur vin fortifiant pour tonifier le sang, les nerfs, les os, et tout l'organisme en général. Le flacon, 2 fr. 75.

Ph^ie Ferraille, 81, rue de Lille; Ph^ie Normale, rue de Lannoy, à Roubaix; Ph^ies Capelle, 155, rue du Tilleul, et Masclef, 18, rue Carnot, à Tourcoing; Fourlinie, à Croix. 1105-3

L'ABBE E. PELLETANT indique gratis moyens infaillibles pour guérir par les plantes: *Albuminurie, Diabète, Cœur, Foie, Poumons, Maladies de Peau, Sang, Voies urinaires et toutes Maladies chroniques.* Ecrire: VIEILLE CURE, 4, Avenue des Phocéens, NICE.

Dépôts : A Roubaix : Ph^ie Corbeaux; Ph^ie Delobaere; Ph^ie Deroubaix; Ph^ie Gerreth; Ph^ie Verhaeghe. — A Tourcoing : Ph^ie Boyaval; Ph^ie Jean Fiévet; Ph^ie Masclef. 71177

Demandez MONTRES BIJOUX et ORFÈVRERIE à G. TRIBAUDEAU Fab^t à BESANÇON

Six 1ers Prix, 25 Médailles d'Or au Concours de l'Observatoire. FRANCO TARIF ILLUSTRÉ.

Epilepsie MALADIES NERVEUSES Amélioration progressive et guérison SOLUTION LAROYENNE 50 ans succès Ph^ie DUBEL, 7, B^d Denain, Paris

Dépôt pour la vente en gros : Etablissements Léon Danjou, Lille. 1053

Oui! mais... on sait que je cire mieux que les autres

Je cire mieux *Crème Française* *Pour chaussures*

Le Gérant : Alfred MERSIAEN.

Imprimerie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue

FEUILLETON du « JOURNAL DE ROUBAIX » du 27 mars 1921 — N° 54.

L'Éclat d'Obus

1914

— Non, sire, cela c'est une affaire entre la comtesse Hermine et moi, mais avec le prince Conrad j'ai autre chose à régler. Lors de son séjour au château d'Ornequin, le prince Conrad a poursuivi de ses assiduités une jeune femme qui habitait ce château. Rebuté par elle, il l'a emmenée comme prisonnière, ici, dans sa villa. Cette jeune femme porte mon nom. Je suis venu la chercher.

A l'attitude de l'empereur, il était évident qu'il ignorait tout de cette histoire et que les frasques de son fils l'importunaient singulièrement.

— Vous êtes sûr ? fit-il. Cette dame est ici ?

— Elle y était hier soir, sire. Mais la comtesse Hermine, ayant résolu de la supprimer, a confié ma femme à l'espion Karl avec mission de soustraire la malheureuse aux recherches du prince Conrad et de l'empoisonner.

— Mensonge ! Mensonge abominable ! s'écria l'empereur.

— Voici le flacon remis par la comtesse Hermine à l'espion Karl.

— Après ? Après ? commanda le kaiser d'une voix irritée.

— Après, sire ? L'espion Karl étant mort, et l'endroit où se trouvait ma femme ne m'étant pas connu, je suis revenu ici. Le prince Conrad dormait. Avec un de mes amis, je l'ai descendu de sa chambre et expédié en France par le tunnel.

— Et sans doute, en échange de la liberté du prince Conrad, vous demandez la liberté de votre femme ?

— Oui, sire.

— Mais, s'exclama l'empereur, j'ignore où elle est, moi !

— Elle est dans un château qui appartient à la comtesse Hermine. Réfléchissez un instant, sire... un château auquel on arrive en quelques heures d'automobile, donc situé à cent cinquante, deux cents kilomètres au plus.

Taciturne, l'empereur frappait la table avec le pommeau de son sabre, à petits coups rageurs.

— C'est tout ce que vous demandez ? dit-il.

— Non, sire.

— Quoi encore ?

— La liberté de vingt prisonniers français dont la liste m'a été remise par le général commandant les armées françaises.

Cette fois, l'empereur se dressa, d'un bond.

— Vous êtes fou ! Vingt prisonniers, et des officiers sans doute ? Des chefs de corps, des généraux !

— La liste comprend aussi des simples soldats, sire.

L'empereur ne l'écoutait pas. Sa fureur s'exprimait par des gestes désordonnés et par des interjections incohérentes. Il foudroyait Paul du regard. L'idée de subir la loi de ce petit lieutenant français, captif, et qui pourtant parlait en maître, devait lui sembler terriblement désagréable. Au lieu de châtier l'insolent ennemi, il fallait discuter avec lui et baisser la tête sous l'outrage de ses propositions ! Mais que faire ? Aucune issue ne s'offrait. Il avait comme adversaire un homme que la torture même n'eût pas fléchi.

Et Paul reprit :

— Sire, la liberté de ma femme contre la liberté du prince Conrad, le marché serait vraiment trop inégal. Que vous importe à vous, sire, que ma femme soit captive ou libre ? Non, il est équitable que la libération du prince Conrad soit l'objet d'un échange qui la justifie... Et vingt prisonniers français, ce n'est pas trop... Du reste, il est inutile que cela ait lieu publiquement. Les prisonniers rentreront en France un par un, si vous le préférez, comme échangés contre des prisonniers allemands de même grade... de sorte que...

Quelle ironie dans ces paroles conciliantes destinées à adoucir l'amertume de la défaite et à dissimuler, sous l'apparence d'une concession, le coup porté à l'orgueil impérial ! Paul goûtait profondément la saveur de telles minutes. Il avait l'impression de ce que cet homme, à qui une déception d'amour-propre relativement si petite infligeait un si grand tourment, devait souffrir, par ailleurs, de voir l'avortement de son plan gigantesque et de se sentir écrasé sous le poids formidable du destin.

— Allons, pensa Paul, je suis bien vengé, et ce n'est que le commencement de ma vengeance.

La capitulation était proche. L'empereur déclara :

— Je verrai... je donnerai des ordres.

Paul protesta :

— Il serait dangereux d'attendre, sire. La capture du prince Conrad pourrait être connue en France....

— Eh bien, dit l'empereur, ramenez le prince Conrad, et le jour même votre femme vous sera rendue.

Mais Paul fut impitoyable. Il exigeait qu'on lui fît entière confiance.

— Sire, je ne pense pas que les choses doivent se passer ainsi. Ma femme se trouve dans la situation la plus horrible qui soit, et son existence même est en jeu. Je demande à être conduit immédiatement près d'elle. Ce soir, elle et moi, nous serons en France. Il est indispensable que nous y soyons ce soir.

Il répéta ces mots du ton le plus ferme, et il ajouta :

— Quant aux prisonniers, français, sire leur remise sera effectuée dans les conditions qu'il vous plaira de préciser. En voici la liste avec leur lieu d'internement.

Paul saisit un crayon et une feuille de papier. Dès qu'il eut fini, l'empereur lui arracha la liste des mains, et aussitôt sa figure se convulsa. Chacun des noms, pour ainsi dire, le secouait de rage impuissante. Il froissa la feuille et la réduisit en boule comme s'il était résolu à rompre tout accord.

Mais soudain, à bout de résistance, d'un mouvement brusque, où il y avait une hâte fiévreuse d'en finir avec toute cette histoire exaspérante, il appuya par trois fois sur la sonnerie électrique.

Un officier d'ordonnance entra vivement et se planta devant lui.

L'empereur réfléchit encore quelques instants.

Puis il commanda:

— Conduisez le lieutenant Delroze en automobile au château de Hildensheim, d'où vous le ramènerez avec sa femme aux avant-postes d'Ebrecourt. Huit jours plus tard, vous le rencontrerez à ce même point de nos lignes. Il sera accompagné du prince Conrad, et vous des vingt prisonniers français dont les noms sont inscrits sur cette liste. L'échange se fera d'une manière discrète que vous fixerez avec le lieutenant Delroze. Voilà. Vous me tiendrez au courant par des rapports personnels.

Cela fut jeté d'un ton saccadé, autoritaire, comme une série de mesures que l'empereur eût prises de lui-même, sans subir la moindre pression et par le simple effort de sa volonté impériale.

Ayant ainsi réglé cette affaire, il sortit, la tête haute, le sabre vainqueur et l'épaule sonore.

(A suivre.)